



*La Municipalité et le personnel communal  
vous souhaitent de très joyeuses fêtes de fin d'année  
et vous présentent leurs meilleurs*

*V* comme les Valeurs que nous défendons  
*O* comme notre Odyssée ensemble  
*E* comme l'Espoir qui nous anime  
*U* comme l'Unité qui nous soude  
*X* comme... l'eXtinction du satané virus!

## **Fermeture pendant les fêtes**

### **L'administration communale**

sera fermée dès le 17 décembre. Réouverture au public le mardi 5 janvier à 9h00.

### **La déchèterie intercommunale**

sera fermée le vendredi 25 décembre, le samedi 26 décembre, le vendredi 1<sup>er</sup> janvier et le samedi 2 janvier.

**Le ramassage des ordures ménagères** se fera sans changement le lundi.



## Histoire d'Eau

En octobre dernier, après de fortes pluies, le Service cantonal de l'eau nous a informés que nos analyses d'eau révélaient une bactérie.

Celle-ci se trouvait dans le réservoir desservant le Pralenet, les chemins de la Floretaz, des Pins, de la Clairière, de la Gingine et du Creux, et la route de la Dôle à partir du chemin du Creux.

Le vendredi 9 octobre, branle-bas de combat à l'administration afin d'informer toutes les personnes touchées par ce problème le plus rapidement possible. Rédaction d'un tout-ménage, publication sur le site de la commune, sur les réseaux sociaux et au pilier public. Dès 11h30, l'information avait été transmise de manière ciblée et personnelle.

Toutefois, l'article publié dans La Côte, quelque peu incomplet, a provoqué inquiétude et interrogation chez plus d'un qui ont dégainé téléphone et clavier débouchant sur une avalanches d'appels téléphoniques et de courriels dès le lundi matin.

Cette pollution a duré plus d'une dizaine de jours, principalement car la bactérie incriminée doit être « cultivée » pour être détectée. Les restrictions ne sont levées qu'une fois tous les risques écartés et sur directive de l'Office cantonal de la consommation, après plusieurs séries de prélèvements et d'analyses.

Certaines personnes ont fait part de recommandations pour mieux communiquer le problème, d'autres ont estimé que nous aurions pu faire plus et certains nous ont remercié d'avoir fait le nécessaire dans l'urgence du moment.

Ceci est la première fois - en tout cas depuis de très nombreuses années - qu'un tel problème nous préoccupe et nous espérons que cela ne surviendra plus, ou pas pour très longtemps. Mais si prochaine fois il y a, nous serons mieux équipés pour faire face à une telle situation et vous invitons à consulter le site communal et les réseaux régulièrement pour toutes informations importantes.

**Nous vous remercions tous pour votre compréhension.**

## LE COIN DES SOCIÉTÉS LOCALES

### Tir Sportif

Le dimanche 27 septembre 2020, lors de la Finale vaudoise des jeunes tireurs au stand de tir de Vernand à Lausanne, le Tir Sportif Gingins et Environs a été représenté par le junior Attila Ravay, âgé de 12 ans.

Après seulement quatre mois de tir, Attila s'est paré d'argent et a remporté une médaille qui fait la fierté de la société.

**Toutes nos félicitations à ce jeune champion en devenir !**



## Un meurtre à Gingins !

C'est ce qu'ont vécu les aînés à l'occasion de la traditionnelle sortie annuelle qui s'est tenue sous une forme théâtrale, fin septembre, à la salle communale. Animé par la troupe Meurtres & Mystères, le repas concocté par Gilles Pradervand et André Trunz pour le dessert, a régalé les papilles de la cinquantaine de personnes présentes.

Les convives ont ainsi été invités au mariage de Marina, jeune fille issue d'un milieu modeste, et d'Eloi, riche héritier et fils de « bonne famille ». Les jeunes époux avaient l'air très amoureux jusqu'au moment où une succession d'événements plus ou moins fortuits a entraîné les protagonistes de ce

mariage dans une spirale infernale et meurtrière.

Chacun s'est alors mué en détective, échafaudant les pires scénarii,

récoltant indices et témoignages afin de débusquer le ou la coupable...



## Les préavis

Les préavis et les procès-verbaux des séances du Conseil communal peuvent être obtenus sur demande au greffe communal.

Le 16 septembre 2020, le Conseil communal a pris les décisions suivantes:

Préavis 53/2020

### **Création d'un fonds et adoption d'un règlement communal pour l'encouragement de l'efficacité énergétique et la promotion des énergies renouvelables**

La Municipalité a retiré son préavis.

Préavis 54/2020

### **Rapport de la Municipalité sur la gestion et les finances pour l'exercice 2019**

Décision: Approbation de la gestion et adoption des comptes communaux et du bilan.

Préavis du Bureau du Conseil

### **Vacations des membres du Conseil pour la législature 2021-2026**

Décision: les vacances actuelles

sont reconduites avec un amendement pour rémunérer les délégués qui ne seraient pas indemnisés par les associations auxquelles ils sont nommés.

Les consignes COVID-19 permettant aux autorités de tenir leurs assemblées dans le respect des règles sanitaires, le Conseil s'est réuni le 27 octobre et a pris les décisions suivantes:

Préavis 52/2020

### **Indemnités des membres de la Municipalité pour la législature 2021-2026**

Décision: Le Conseil communal a refusé le préavis.

Préavis 56/2020

### **Révision du règlement du Conseil communal**

Décision: Le Conseil communal a accepté le préavis amendé et a adopté le règlement qui doit encore être approuvé par le Canton avant d'être mis en vigueur.

Préavis 57/2020

### **Révision des statuts de l'ORPC**

Décision: Le Conseil communal a accepté la révision des statuts.

Préavis 58/2020

### **Arrêté d'imposition 2021**

Décision: Le Conseil communal a accepté le préavis avec un amendement portant le taux d'imposition communal de base à 60% pour l'année 2021.

Les trois objets suivants seront discutés à la prochaine séance du Conseil:

- L'adhésion à une STEP régionale unique;
- Le réaménagement du complexe sportif;
- Le budget 2021.

La prochaine séance du Conseil communal se tiendra le mercredi 9 décembre 2020 à 20h15, pour autant que les consignes sanitaires liées au Covid-19 le permettent. Les observateurs sont les bienvenus.

## AVIS

### **Contrôle obligatoire des chaudières à bois**

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021, des contrôles de combustion sur les chauffages centraux alimentés au bois, d'une puissance calorifique jusqu'à 70 kW, seront obligatoires. Ces contrôles seront effectués par le ramoneur agréé; l'accès à l'installation devra lui être garanti.

Ces mesures doivent être réalisées tous les quatre ans mais cette période peut être réduite si l'installation n'est pas conforme. Il est bon de préciser que cette nouvelle disposition met sur un pied d'égalité l'ensemble des systèmes de chauffage à combustion puisque ce contrôle est déjà obligatoire pour les installations alimentées au gaz, au mazout et au bois de plus de 70 kW.

Vous trouverez plus d'informations ainsi que les tarifs sur le site [www.vd.ch/chauffage](http://www.vd.ch/chauffage)

## Les annulations dues au Covid-19

### **Les fenêtres de l'Avent et la Saint-Nicolas**

Ces sympathiques et appréciées traditions n'auront pas lieu cette année.

Gingins mon Village avait décidé de reprendre le flambeau cette année, avait imprimé et distribué des papillons annonçant l'organisation des fenêtres de l'Avent. Depuis lors, les directives fédérales suivies des mesures cantonales sont venues gâcher l'enthousiasme villageois, en limitant les rassemblements à 5 personnes.

Il n'y aura donc pas de fenêtres de l'Avent au mois de décembre et la Saint-Nicolas ne fera pas halte sous le préau de l'école accompagnée de son âne et du père Fouettard. Cependant, les personnes qui souhaitent décorer leurs fenêtres peuvent bien évidemment le faire; envoyez-nous vos photos et nous les publierons sur notre site et les réseaux.

### **Le Noël des aînés**

Nous avons espéré jusqu'au 3 novembre pourvoir organiser le traditionnel Noël des aînés, événement attendu et symbole de partage de bons moments et de rires autour d'un bon repas. Malheureusement, nous devons reporter également ces réjouissances à l'année prochaine.

### **Gingins a du talent**

La Municipalité doit encore renoncer à organiser cette exposition tant la situation sanitaire demeure préoccupante à l'heure où nous écrivons ces lignes. Ce n'est cependant que partie remise et nous remercions chaleureusement tous les talentueux/ses Ginguinois/es qui se sont annoncés. Cette exposition aura bien lieu et leur donnera une magnifique vitrine dans le village.

**Le loto du tir sportif** est également annulé.



## La ruelle du Centre devient piétonnière

Avec la fin des travaux de la maison à l'angle de la rue de Derrière et de la ruelle du Centre, et pour donner suite à une demande des habitants, la Municipalité a décidé de mettre la ruelle à usage unique des piétons, sauf pour les riverains. La ruelle est étroite, elle débouche

sur la route de Chésereux à un endroit où celle-ci est également très étroite et n'a pas une bonne visibilité.

Comme pour le passage devant l'entrée de l'Auberge de La Poste, la ruelle du Centre sera piétonnière et un bac à fleurs sera installé du

côté de la route de Chésereux afin d'empêcher le passage aux véhicules. Les riverains entrèrent et sortiront par la rue de Derrière.

Des panneaux signaleront le changement dès qu'il sera effectif.

### ANNONCE

#### La boutique ginginoise

Vous avez aimé la bouteille de Chasselas offerte le 1<sup>er</sup> août ? Vous appréciez le sac en toile qui l'abritait ? Vous souhaitez découvrir le vin rouge de la Réserve communale ? Alors n'hésitez pas et passez vos commandes par courriel à [greffe@gingins.ch](mailto:greffe@gingins.ch)

#### Chasselas - Clos du Château

Domaine Delaharpe

6 bouteilles : 78.-

12 bouteilles : 156.-

#### Soleil rouge - Assemblage

Domaine Delaharpe

6 bouteilles : 84.-

12 bouteilles : 168.-

**Verres à vin :** 6 pièces 25.-

**Sac à commissions :** 1 pièce 5.-

#### Gobelets pour manifestations

Nous mettons également à votre disposition des gobelets lavables Ecomanif pour vos manifestations privées ou publiques, en location au prix de .50 par gobelet. Tout gobelet perdu sera facturé 2.- pièce.



### CONCOURS

#### Apporte de la couleur à ton district !

En cette fin d'année, la Région de Nyon lance une action coloriage sur la base de son illustration du district, revisitée dans un esprit festif. Comme prix, les enfants pourront gagner l'un des 50 sacs en coton avec le dessin original mis au concours.

Pour participer, il suffit de télécharger la version noir-blanc sur le site [regiondenyon.ch/coloriage](http://regiondenyon.ch/coloriage) et de renvoyer le coloriage d'ici au 24 décembre à l'adresse indiquée.



## Une nouvelle boursière à l'administration communale

Arlette Cherubini ayant donné sa démission, les cordons de la bourse communale seront tenus, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021, par **Jannick Burnier** à qui nous souhaitons la bienvenue parmi le personnel communal. Les deux boursières vont travailler quelques temps ensemble pour assurer une transition tout en douceur... Le technicien communal, Christian Pierrehumbert, la préposée au contrôle de l'habitant, Fabienne Ruch et la secrétaire, Nathalie Haab complètent l'équipe de l'administration.

**En raison de la crise sanitaire, les horaires ont été aménagés ainsi:**

**Bourse:** mardi et jeudi matin, de 9h00 à 11h30 au 1<sup>er</sup> étage

**Secrétariat:** mardi et jeudi matin, de 9h00 à 11h30 au rez-de-chaussée

**Contrôle de l'habitant:** le mercredi après-midi, de 16h00 à 19h00 au rez-de-chaussée

**Service technique:** sur rendez-vous

## OFFRE D'EMPLOI

### Employé/e Espaces verts

Mme Marie-Claude Maret fera valoir son droit à la retraite en mars prochain après plus de vingt années consacrées à la Commune de Gingins. Il n'est pas encore temps de lui dire au revoir mais plutôt de s'assurer que nos espaces verts seront, au printemps, en de bonnes mains, vertes si possible...

**Nous cherchons un ou une employé/e qualifié/e à 50% annualisé, entrée à convenir.**

Le cahier des charges est consultable sur le site communal ou, sur demande, au greffe municipal.

Les postulations comprenant lettre de motivation, curriculum vitae et certificats et/ou attestations sont attendues jusqu'au 31 décembre 2020. Seuls les dossiers complets seront considérés.

## L'UAPE de Gingins a accueilli ses premiers élèves

Une semaine avant la rentrée scolaire du 24 août, rien n'était prêt. Le retard pris durant le semi-confinement avait tout de même laissé quelques traces. Entreprises, employés communaux et personnel éducatif se sont alors démenés pour les derniers détails, les retouches, les dernières vis et un grand nettoyage ultime. Pari réussi! Le 24 août, la nouvelle UAPE «Les P'tits Lézards» a pu ainsi accueillir les enfants scolarisés à l'école de Gingins, avec l'accord de l'Office d'accueil de jour des enfants qui a délivré l'autorisation d'exploiter.

D'une capacité de 60 places, l'UAPE est ouverte aux élèves le matin, à midi et l'après-midi. La structure a encore la possibilité d'accueillir quelques enfants, même à midi.

Très bien intégré dans le paysage, le bâtiment est parfaitement équipé et possède également un joli jardin privatif qui sera très apprécié par les enfants pour les bonhommes de neige ou au printemps prochain pour des châteaux de sable...

Le chemin des Toches qui borde l'UAPE est destiné aux piétons. Les véhicules motorisés n'y sont pas autorisés.



Que se cache-t-il derrière la butte?..



Le grand Lézard veille sur le réfectoire des P'tits Lézards

## ANNONCE

### Les Gourmandises de Gingins

Réunissant des producteurs et artisans de Gingins, le collectif «Les Gourmandises de Gingins» vous propose des paniers gourmands, écrin des trésors de notre terroir. Laissez-vous tenter par les délices de la boulangerie de Prédérés, de la Boutique du Château Blanc, du Domaine du Pontet, de l'Atelier du Bonheur, du miel de Martin Weber le tout dégusté avec une bonne bouteille de vin La Sauvagine.

**La Municipalité a décidé de soutenir cette initiative et vous invite à la découverte des Gourmandises de Gingins** en passant vos commandes auprès d'Alexandre Mestral au 079 737 90 60 ou par courriel [a.mestral@bluewin.ch](mailto:a.mestral@bluewin.ch).

Par ailleurs, un catalogue de cadeaux de Noël créé par 17 artisans villageois ou de la région proche sera prochainement disponible et distribué, faites-lui bon accueil!

**Les Gourmandises de Gingins**

**Coffret petit**  
1 bouteille de vin rouge, 1 pot de confiture, 1 pot de miel, 1 bouillon de légumes, 1 paquet de biscuits, 1 assortiment de viande. 64.- CHF

**Coffret grand**  
1 bouteille de vin rouge, 1 pot de confiture, 1 pot de miel, 1 polenta, 1 huile de colza, 1 paquet de biscuits, 1 paquet de flûtes, 1 assortiment de viande. 100.- CHF

Avec la participation de :

- Boulangerie *Le Prédérés*
- Boutique du *Château Blanc*
- Domaine *Le Pontet*
- L'Atelier du *Bonheur*
- Miel *Martin Weber*
- Vin *La Sauvagine*

Commandes et renseignements  
[a.mestral@bluewin.ch](mailto:a.mestral@bluewin.ch) / 079.737.90.60

## ANNONCE

### Les nouveautés de la bibliothèque

C'est toujours un grand plaisir pour nos bibliothécaires bénévoles, de vous informer des nouveautés disponibles dès à présent à la bibliothèque.

**Les livres suivants ont trouvé leur place sur les rayonnages :**

*La république du bonheur*

*Le cœur synthétique*

*Du côté des Indiens*

*Le bowling du point du jour*

*Les graciées*

*American dirt*

*Nature humaine*

*Sa dernière promesse*

*Nos résiliences*

*Qui sème le vent*

*Plaisir de lire*

*Le fil rompu*

*Un jour ce sera vide*

*Le sel de tous les oublis*

*Bénie soit Sixtine*

*Une nuit pour choisir*

*La chambre des dupes*

*Et bien d'autres...*

Et n'oublions pas que «La vie est comme un livre, ne jamais sauter aucun chapitre et continuer de tourner les pages; tôt ou tard on comprendra pourquoi chaque paragraphe était nécessaire». *Bernard Werber*.

La bibliothèque est ouverte le lundi de 9h00 à 11h00 et le mercredi de 17h00 à 18h30.

Elle est fermée pendant les vacances scolaires. **L'accès est libre!**